

SNUipp-FSU 66
18, rue Antoine Condorcet
66000 PERPIGNAN
04 68 50 78 44
snu66@snuipp.fr

Perpignan, le jeudi 19 mars 2020

à l'attention de M. le Directeur Académique
des Services Départementaux de
l'Éducation Nationale des Pyrénées-Orientales

Objet : Mesures exceptionnelles COVID 19.

Monsieur le Directeur académique,

Au quatrième jour de confinement général, nous souhaiterions aborder avec vous quelques points essentiels suite aux nombreux échanges que nous continuons d'avoir avec nos collègues.

L'accueil des enfants des personnels soignants :

Nombreux sont les enseignants qui se sont portés volontaires dès le premier jour de fermeture des établissements scolaires pour assurer un accueil des enfants des personnels nécessaires à la gestion de la crise.

Cependant, ils ont des craintes bien compréhensibles, que nous partageons au SNUipp-FSU, concernant leur protection.

L'Éducation Nationale doit s'engager à protéger les enseignants en leur fournissant le matériel nécessaire pour assurer l'accueil de ces enfants (gel hydroalcoolique, savon, masques, gants). Nous vous demandons donc de veiller à la mise en place de ces mesures sur les écoles d'accueil du département afin de garantir la protection des personnels dont vous avez la responsabilité.

L'accueil des enfants de maternelle est aussi problématique : le respect des gestes barrières nous paraît compliqué quand on est amené à moucher un enfant, le changer en cas d' « accident »...

Suite aux derniers messages concernant l'accueil de ces enfants les mercredis et les weekends, ne vous demandons de confirmer que l'accueil de ces enfants se fera sur la base du volontariat, sans réquisition, tout en assurant aux personnels les protections nécessaires.

Les apprentissages :

Pour nous, il ne faut pas parler de « continuité pédagogique » mais plutôt de « lien scolaire ». Il ne faut pas faire croire aux parents et aux médias que cette continuité est pédagogique et qu'elle peut se faire du jour au lendemain, sans préparation.

Les problèmes techniques de l'ENT, non anticipés, ont pu générer des tensions avec certains parents, alors même que les enseignants faisaient de leur mieux pour s'approprier cet outil ou trouver des solutions efficaces afin de maintenir un lien avec leurs élèves. Les collègues utilisent leur

Pour l'école, on ne doit pas se priver.

propre matériel, leurs connexions, payés avec leurs salaires, n'ont pas toujours de scanners, d'imprimantes, car aucun matériel n'est fourni par l'Education Nationale, leur employeur.

En zone rurale, la connexion est souvent mauvaise pour les élèves mais aussi, bien entendu, pour les enseignants. D'ailleurs, en fonction du nombre de connexions, les différentes plateformes peuvent dysfonctionner !

Enfin, de nombreuses familles, les moins aisées bien souvent, n'ont d'accès ni à Internet, ni à un matériel informatique fonctionnel. Elles ne maîtrisent pas parfois les codes de l'Ecole. Cette fracture numérique et sociale exacerbera les disparités et les inégalités.

C'est pour toutes ces raisons que nous insistons dans nos publications sur les termes de « lien scolaire » plutôt que de « continuité pédagogique » qui est un véritable leurre ministériel.

La situation des directeurs-trices :

Si le quotidien de tous est fortement bousculé, il est nécessaire de se pencher sur la charge de travail supplémentaire qui pèse sur les épaules des directeurs-trices.

Depuis vendredi, ils passent leur journée au téléphone pour répondre aux nombreuses questions et sollicitations des parents ou tentent de joindre des familles absentes le vendredi et qui n'ont pas récupéré les codes de l'ENT, les cahiers ou manuels(...) ...

Ils font également le lien avec les IEN de circonscriptions qui ont besoin d'informations réactualisées au jour le jour (nombre d'enfants présents, nombre d'enseignants volontaires...).

Ils sont en lien avec les services municipaux concernant notamment la désinfection des locaux et la prise en charge des élèves présents sur les moments méridiens par les personnels municipaux.

Aussi, dans cette période, il nous paraît primordial de suspendre les opérations telles que les passages en 6^{ème} avec l'utilisation d'Affelnet qui rajoutent une charge supplémentaire à leur quotidien harassant. Nous vous demandons également que les demandes qui leur sont transmises soient minimales et essentielles à la gestion de la crise. Evitons, par exemple, la demande d'affichage de la liste des écoles d'accueil faite mercredi à 15h30, en plein confinement, pour le lendemain ... 7h30.

Nous ne doutons pas que la solidarité, le dévouement et le professionnalisme dont font preuve les enseignants seront reconnus et valorisés au sortir de cette crise.

Veuillez recevoir, monsieur le Directeur académique, nos salutations les plus respectueuses ainsi que l'assurance de notre profond attachement au service public de l'Education.

Audrey Corrège, Jérôme Guy et Jean-François Noguès

Co-secrétaires du SNUipp-FSU 66,

Pour l'école, on ne doit pas se priver.

